

AGENCE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES MINIÈRES

*2^{ème} Session ordinaire du Conseil
d'Administration*

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



Présentation

Table des matières	
Mot du Directeur Général	
Première partie :	
Missions et Organisation de l'ANAIM	
Deuxième Partie : Revue des Activités 2017	
• Administration Générale.....	
• Coopération et partenariat PPP	
• Mission de contrôle des Infrastructures (CBG, SBK, GBENKO)	
• Grands chantiers réalisés.....	
Troisième Partie : Projets Majeurs et perspectives 2018	
Quatrième Partie : Difficultés	
Cinquième partie : Rapport de Gestion	
Sixième Partie : Annexes	
• Projet de Manuel de procédure Financière et Comptable	
• Audit organisationnel et Fonctionnel de l'ANAIM	
• Plan de formation du personnel 2018	

I-MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Le secteur minier de notre pays contribue à hauteur de 15% du PIB et les infrastructures minières constituent la colonne vertébrale de ce secteur. Depuis ma nomination à la tête de cette Agence, des actions concrètes ont été engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique minière exprimée par le Professeur Alpha CONDE, Président de la République.

A titre d'exemple, on pourrait noter la consécration du principe de la mutualisation des infrastructures minières qui permet l'utilisation en commun des dites infrastructures par la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), Guinea Alumina Corporation (GAC) et la Compagnie des Bauxites de Dian-dian (COBAD) au niveau du corridor Nord-Ouest de la Guinée.

Il est donc important de souligner qu'à la suite de la signature du contrat d'Opération Multiutilisateurs, plusieurs accords ont été signés.

Dont entre autres:

- Le contrat d'infrastructure ETAT/ANAIM/GAC, qui permet à GAC d'utiliser les infrastructures minières de Kamsar ;
- Le contrat d'opérations portuaires ANAIM/CBG/GAC qui permet l'utilisation en commun des infrastructures portuaires de Kamsar ;
- Le contrat d'accès aux infrastructures de l'ANAIM qui offre le droit à COBAD (Dian/Dian/Rusal) d'utiliser les infrastructures concédées à la CBG ;
- Le Contrat de matériaux en vrac Etat/ANAIM/GAC, qui permet à GAC de construire et d'exploiter les installations portuaires et équipements industriels à Kamsar.

Toujours dans la même dynamique, il faut ajouter le renouvellement de l'Accord de Concession avec la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG), contrat par lequel l'Etat, à travers l'ANAIM, concède à la CBG les infrastructures ferroviaires, portuaires et la ville portuaire de Kamsar, sur une période de 20 ans. Ce contrat a été signé le 15 janvier 2015 avec une redevance indexée sur le tonnage de bauxite exportée, une première dans la valorisation des revenus issus de l'utilisation des infrastructures minières.

Par ailleurs, pour faciliter l'installation des acteurs miniers dans le Corridor Nord-Ouest, il a été utile d'initier les actions suivantes :

- L'implication significative de l'ANAIM dans la construction de plus de 800 Logements fonctionnels à Kamsar et Sangarédi au bénéfice de la Compagnie des Bauxites de Guinée dans le cadre de son projet d'extension.
- L'accompagnement de RUSSAL par l'ANAIM dans la construction d'un laboratoire d'analyse de la bauxite ; ceci pour éviter les déperditions de bauxites, les sorties des devises pour les études d'échantillonnage et de disposer d'une expertise locale à travers une formation intégrée.
- L'installation d'équipements de dernière génération avec un système d'information de gestion hospitalière SAP (System Application and Product) lesquels feront de l'hôpital Kamsar un centre d'excellence. Il est important de rappeler que ce système de gestion SAP est le premier du genre dans un hôpital en Afrique ;

- La Construction d'un hôpital communautaire à Kamsar afin de désengorger l'hôpital minier ;
- La récupération et/ou l'amélioration des actifs immobiliers de l'ANAIM à Conakry et à l'intérieur du pays.

Toutes ces actions ont été initiées dans un contexte économique spécifique caractérisé par un faibles taux de croissance ces trois dernières années en raison de la baisse des investissements et de l'augmentation du service de la dette de notre pays.

Le gouvernement a consenti d'énormes efforts pour maîtriser l'inflation et aboutir à une stabilité politique générale dans le pays. Mais le secteur minier est demeuré stable ce qui a permis l'initiation de toutes ces actions par notre structure en ce qui est de la mise en œuvre de la politique des infrastructures minières de notre pays.

Aujourd'hui, la conjonction de plusieurs facteurs favorables, augure de meilleures perspectives en termes de croissance et de développement socio-économique. Bien sûr des défis restent à relever pour notre économie nationale mais le gouvernement Guinéen est convaincu que le secteur Minier permettra d'atteindre plus rapidement et plus efficacement, les objectifs d'une croissance réelle et d'un développement durable qu'il s'est fixé en termes de création de richesse et de réduction de la pauvreté.

Ceci étant, honorables membres du conseil d'administration de notre entreprise, vous permettrez que je rappelle brièvement, les missions et l'organisation de notre entité qu'est l'ANAIM.

II- PREMIERE PARTIE :

Mission et Organisation de l'ANAIM

Conformément aux dispositions de l'article 1 du Décret D/2016/163/PRG/SGG du 13 Juin 2016 portant restructuration de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM) et adoption de nouveaux statuts, l'ANAIM est restructurée et transformée en société anonyme SA.

A ce titre, elle a pour mission :

La conception, l'étude, le financement, la construction de toutes infrastructures minières en vue de faciliter l'extraction, le traitement, la transformation, la manutention, le transport et l'évacuation des substances minérales ; Ces infrastructures peuvent être mises à la disposition des entreprises minières qui les utilisent, les exploitent, les gèrent et les rémunèrent à des termes et conditions convenues d'un commun accord.

Ainsi, l'ANAIM peut charger tout opérateur compétent agréé par son Conseil d'Administration, de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien, de la réparation et du renouvellement des infrastructures minières faisant partie de son patrimoine ;

- ✓ L'ANAIM peut aussi faire appel aux entreprises publiques ou privées, nationales ou étrangères pour exécuter une partie de sa mission ;
- ✓ L'ANAIM, à la demande des sociétés minières, peut réaliser dans les limites de son objet social, des prestations en faveur de ces dernières à des termes et conditions à convenir entre les parties.

L'ANAIM, en rapport avec les services ou organismes compétents de l'État, est plus spécifiquement chargée :

- ✓ D'assurer la maîtrise d'ouvrage de tout projet d'aménagement, de construction et d'extension des infrastructures minières concernées ;
- ✓ D'assurer en rapport avec les services ou organismes compétents de l'Etat, la mobilisation des financements, la négociation des accords et la réalisation des investissements ;
- ✓ D'assurer le contrôle d'exécution des conventions de concession, ou d'affermage, des contrats et accords ainsi que des conventions de cession de patrimoine, des cahiers de charges conclus avec les concessionnaires ou utilisateurs du secteur minier d'une part et les bailleurs de fonds d'autre part ;
- De réaliser, de faire réaliser ou de contrôler toutes les études techniques, économiques et financières relatives au projet d'infrastructures minières et d'assurer tout acte de gestion ou d'administration y afférent.

II- DEUXIEME PARTIE :

Revue des Activités

➤ Activités d'Administration Générale

Au cours de l'année 2017, plusieurs activités ont été menées pour renforcer et améliorer le fonctionnement de notre institution.

Parmi ses activités, nous avons :

- Le développement de la stratégie de communication à travers:
 - ✓ La mise en place d'une cellule de Communication institutionnelle
 - ✓ Le renforcement des relations avec les Medias
 - ✓ L'organisation de débats télévisés et des documentaires sur l'ANAIM : un documentaire sur les activités de l'ANAIM et trois débats télévisés diffusés plusieurs fois sur les ondes de la RTG de Koloma et Africa 24.
- **Le développement du Système d'information à travers :**
 - ✓ La mise en place d'une plateforme informatique pour faciliter la communication interne entre les différents départements et la gestion administrative du personnel y compris le cadre organique de la société.

- ✓ Le renforcement et la protection des installations et équipements informatiques de l'ANAIM
- ✓ Le renouvellement du parc informatique de l'Hôpital Kamsar

1. Coopération et Partenariat Public-Privé (PPP)

Au cours de l'année 2017, l'ANAIM a consolidée la participation et la représentation de la Guinée au sein des instances internationales, régionales et sous régionales en charge des questions Minières.

Dans ce cadre, elle a eu à participer aux rencontres ci-après :

RENCONTRES/THEMES	LIEUX et DATES	OBJECTIFS
Forum sur les Infrastructures ferroviaires , portuaires et Sociales	Australia	
Atelier sur le Plan Directeur des Infrastructures Connexe aux Mines (NODALIS)	Conakry,	
Atelier sur la mise à jour des zones de Transbordement et des zones d'ancrage sur carte Maritime.	Conakry	
Echanges avec CPCS sur la Négociation et mise à jour de l'Accord Multi-users (MUA)	Paris,	
Conférence Internationale sur sur la Maitrise des Projets Miniers (Comprendre , Maitriser et Anticiper	Paris -	
Echanges avec l'ambassadrice du Royaume Unis en Guinée et des	Conakry,	

- **Gestion des Ressources Humaines.**

L'ANAIM compte 295 employés permanents dont 94 femmes, soit 32% des employés.

L'ANAIM, en collaboration avec l'Inspection Générale du travail et l'ensemble des acteurs du secteur, a entamé le renouvellement du règlement Intérieur de l'Agence qui date de l'an 2000.

Cette révision a pour but de garantir les conditions sociales d'emploi et de travail des salariés.

✓ **Renforcement des capacités du personnel de l'ANAIM**

Au cours de l'année 2017, il ya eu des actions de renforcement de capacités du personnel de l'ANAIM basées essentiellement sur l'approche compétence – métier à travers les stages, séminaires, et autres ateliers dans le cadre d'un plan général de formation y compris des formations de longue durée.

✓ **Recrutement**

Au cours de l'année 2017 l'ANAIM a procédé, après un test d'évaluation, au recrutement de 39 agents à l'hôpital en concert avec l'inspection Générale du travail pour régulariser la situation de certains contractuels et de combler le vide provoqué par les départs à la retraite, des décès et des maladies invalidantes au sein du personnel.

Ledit recrutement a concerné les postes suivants :

• Infirmiers d'Etat	22
• Sage femmes	6
• Techniciens de laboratoire	6
• Assistants comptables	2
• Préparateurs en pharmacie	1
• Médecin généraliste	1

3-1 Besoin de recrutement

Ce recrutement doit se poursuivre en 2018 pour cause de départ à la retraite de 2016 et 2017.

Il est à signaler que l'hôpital a obtenu le recrutement de deux médecins spécialistes expatriés supplémentaires en 2017 (un médecin biologiste et un urgentiste).

Au regard de la multiplicité des cas set pour une question de réduction des couts d'évacuation, le recrutement d'un médecin cardiologue en lieu et place du spécialiste expatrié de neurologie est en cours.

L'ouverture prochaine du centre de scanner à l'hôpital oblige le recrutement d'un spécialiste en imagerie médicale et un technicien de radiologie.

Avec l'arrivée de nouvelles sociétés minières et leurs sous-traitants et le départ de certains spécialistes à la retraite, les besoins de recrutement en personnel pour l'hôpital, se présentent comme suit :

Administration de l'Hôpital :

04 analystes informaticiens

02 secrétaires de Direction (Administrateur et le Médecin chef)

02 Comptables

02 Assistantes sociales

Médecins spécialistes

01 cardiologue

03 pédiatres

01 Neurologue

Médecins Généraliste:

01 urgence

01 médecine Générale

01 dentisterie

Paramédicaux:

12 Infirmiers

Le tableau de gestion prévisionnelle des Emplois et carrière de l'ANAIM se présente comme suit :

Gestion de l'Emploi (Tableau de bord)

		Mobilité du personnel 2017				besoin prévisionnel de formation 2018				Prévision recrutement 2018
		Effectif personnel (Nombre employé)	Retraités 2017/2108(Nombre employé)	DECES 2017 (Nombre employé)	Employés formés en 2017	Domaines Technique port/ contrôle et audite des Infrastructures portuaires et ferroviaires et autres ouvrages	Domaines Finances/juridique/ logistique/ Administration Gle/ RH (Nombre employé)	Langue anglaise (Nombre employé)	Domaines de l'expertise médicale et de gestion hospitalière (Nombre employé)	
Eff	Direction Générale	35	0	0	4	5	15	30	0	1
	Cellule coordination kamsar	95	4	1	4	25	6	35	0	0
	Cellule SBK	39	0	0	3	15	4	25	0	0
	Hôpital Kamsar	126	19	2	10	0	5	40	30	36
total		295	23	3	21	45	30	145	30	37

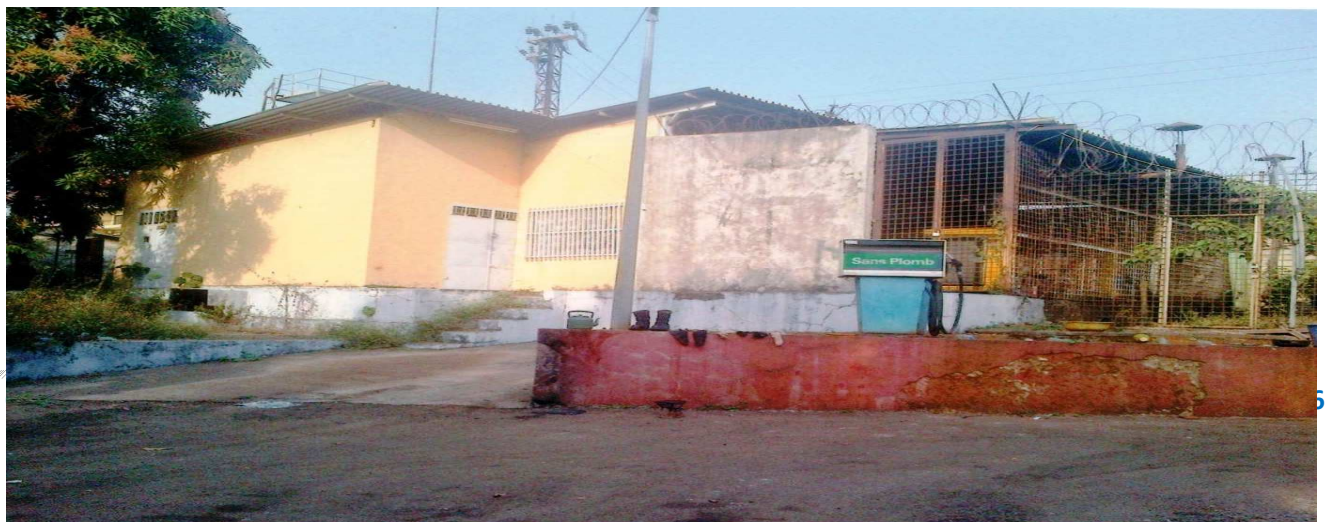
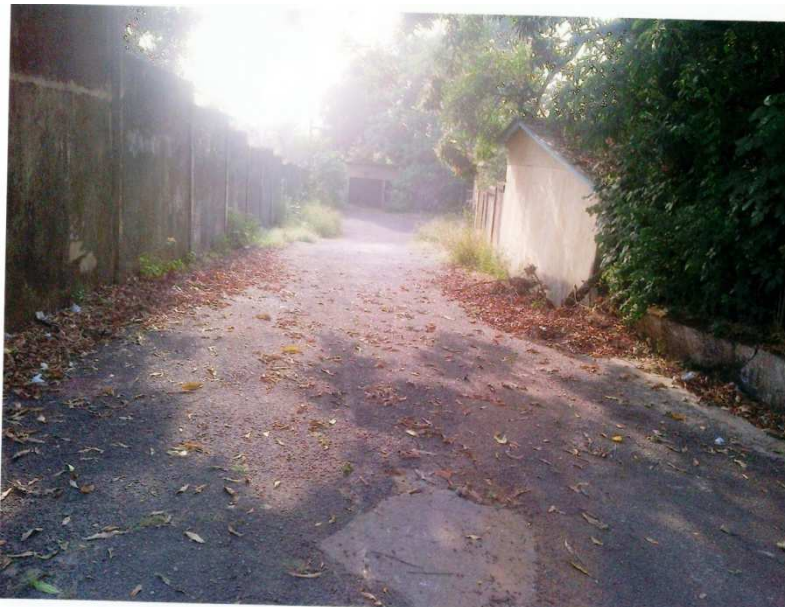
Gestion des Infrastructures (Suivi et Contrôle)

Au cours de l'année 2017, l'ANAIM a procédé à la récupération et à l'inspection des actifs immobiliers à Conakry et à l'intérieur du pays.

➤ Actifs immobilier à Conakry

• Le village CBG de Taouya :

L'ANAIM a récupérée le village par l'annulation du contrat de bail à construction qu'elle avait conclue avec la société GDC S.A, le 18 juin 2012. Il a été constaté sur les lieux, un état de délabrement générale, ceux pourquoi, l'ANAIM a saisi le tribunal pour une réparation conséquente des dégâts (voir ci-dessous les images).



I- Contrôle des Infrastructures CITE Kamsar /Sangarédi

L'inspection des infrastructures de la Cité, c'est-à-dire, (Bâtiments d'habitation, Caniveaux, Routes, Réseaux d'égouts et d'eau) a permis de constater :

- Des constructions non autorisées qui empêchent le déroulement normal des entretiens des VRD (voiries et réseaux divers) et des installations électriques.
- Des bâtiments dont les toitures sont maintenues par des blocs de pierres qui donnent une vue non agréable de la cité.
- Une dégradation totale des routes à certain endroit de la cité causée par des gros camions ce qui est non seulement dangereux pour la circulation mais aussi pour la santé à cause de la poussière.
- La présence excessive des animaux (moutons, chèvres etc...).

Au niveau du Bloc Administratif (A2) :

- Le bâtiment à besoin de rénovation
- Certains appareils sanitaires doivent être remplacés
- Le bitume dans la cour dégradé, il y a des nids de poules un peu partout et on y remarque l'absence d'un espace vert.
- Les hangars qui abritent les véhicules représentent un risque d'effondrement pouvant entraîner des conséquences néfastes.





1. Les Archives :

Une mission d'évaluation a constatée qu'il faut procéder à l'extension des archives et la formation des agents en informatique pour assurer une prestation de qualité.

- Dans cette démarche, une rencontre de travail a été organisée avec la CBG pour la formation de quatre agents afin de mieux apprendre les nouvelles technologies (documentation, classement et conservation des informations).





6. Villa 3 Avril :

Des grands travaux ont été réalisés dont entre autre :

- La construction d'une nouvelle case Présidentielle ;
- La finition de la 3^{ème} annexe ;
- La rénovation de l'ancienne case présidentielle (en cours) ;
- La construction d'un local abritant le groupe électrogène, etc.....



7. D'autres Activités :

- lors d'une visite du Ministre de l'Administration du Territoire le 14 novembre 2017 l'ANAIM a fait constater les dégâts causés aux infrastructures sociales par la population de Sangarédi suite aux manifestations.



Il ya eu également la visite des bâtiments construits dans le quartier de Filima par GAC (Guinea Alumina Corporation S.A) pour la réinstallation des habitants du village Dapress.



➤ AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE PRODUCTION DE LA CBG :
L'ANAIM en tant que membre du comité de pilotage de ce projet, participe à la finalisation du processus d'indemnisation des occupants de Ndama, BAFON et les

espaces derrière la villa 3 avril et contribue également au financement de ce projet d'extension à hauteur de 19,2 millions USD.

Cette indemnisation a permis de récupérer 11ha sur les 21 ha sollicités par la CBG et mis à sa disposition par l'ANAIM.

II- Contrôle des Infrastructures Ferroviaire Kamsar /Sangarédi

• **ETAT DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES**

L'état de chemin de fer de Boké se présente comme suit:

- ✓ Le passage de 13.5 à 15 MT a fortement dégradé le chemin de fer,
- ✓ Les installations ferroviaires ont été vandalisées suite aux dernières émeutes de Boké, Kamsar et Kolabouyi

L'entretien de la voie est régulier et le remplacement partiel selon les clauses de l'Accord de concession.

Les clauses de l'Accord de concession et des cahiers de charges de 1996, prévoit la réhabilitation totale de l'infrastructure du chemin de fer après chaque 20ans s'impose, et nous sommes maintenant en 2018.

• **PROJET MULTI-UTILISATEURS CHEMIN DE FER DE BOKE**

a- Rencontre d'information avec les Autorités Communales de Kolabouyi, de Boké, Tanènè, Sangarédi et kamsar sur le projet multi-utilisateurs,

Ces différentes rencontres avaient pour but d'informer les Autorités locales sur la nécessité et l'importance du projet et à leur tour d'aller vers les communautés impactées par le projet en vue d'obtenir leur adhésion.

Démarrage des activités du projet multiutilisateurs à Kamsar,

Cette phase consistait à la délimitation de l'emprise de la voie (25m) à partir du bout des traverses en présence et avec les autorités locales.

b- Recensement

Cette phase a consisté aux recensements des occupants de l'emprise de la voie en vue de leurs recasements avec des mesures d'accompagnement.

III- Suivi des Infrastructures Portuaire de Kamsar

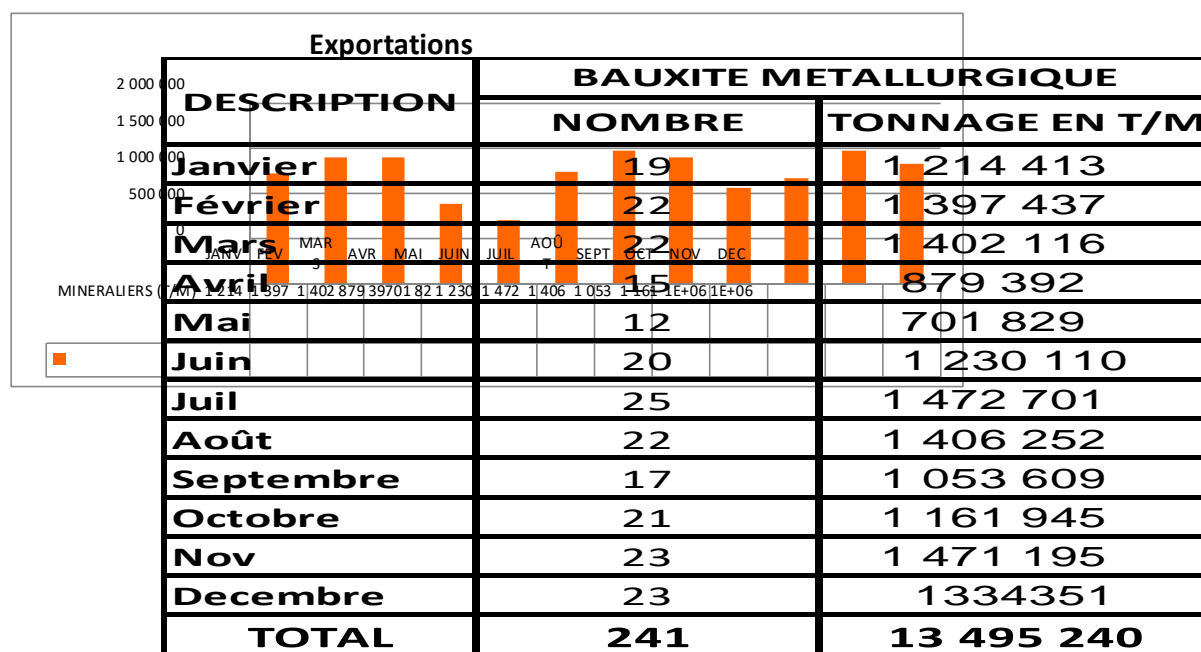
Au cours de l'année 2017, les questions de Santé-Sécurité et Environnements, ont été satisfaisantes.

- 1 Cas de vol d'amarre en janvier 2017 qui a été remplacé ;
- 1 cas de blessure qui a été traité.

Pour les questions d'opérations et de maintenances maritimes :

Les vedettes, les remorqueurs et les portes du chenal d'accès ont été disponible à 100%.

- 241 navires minéraliers ont chargés de la bauxite métallurgique au port de Kamsar pour une exportation totale de 13.495.240 T/M



Au cours de l'année 2017 des investissements ont été réalisés au port de Kamsar et certains se poursuivent comme il est indiqué dans le tableau suivant :

N°	TITRE DU PROJET	AVANCEMENT						OBSERVATION
		EWO	RFQ	A3/B LITZ	RFA	PDR	ACQUISITION	
1	Remplacement de trois cabestans quai Minier	✓	Etude d'Ingénierie pour remplacement des moteurs électriques					1 remplacé sur 3
2	Construction de la clôture code ISPS (accès quai Italien)	✓	✓	✓	✓	✓	100 %	réalisé
3	Remplacement défense n°7	✓	✓	✓	✓	-	-	Réalisé
4	Protection de la Berge	✓	✓	✓	✓	-	-	Etude en cours
5	Remplacement du Remorqueur Kakandé	✓	✓	✓	-	-	-	RFA approuvée, commande en cours
6	Achat Caméra de surveillance (phase 2)	-	-	-	-	-	-	Suspendu
7	Main Building Area Paving	-	-	-	-	-	-	Suspendu
8	Achat groupe de secours (Code ISPS)	-	-	-	-	-	-	Justification CAPEX/Etude
9	Achat de 10 bouées	✓	✓	✓	✓	✓	✓	8/10 reçues et installées
10	Ac hat de 15 Radios VHF	✓	✓	✓	✓	✓	-	12 Réceptionnées 12/12 installées
11	Réparations majeures jetée d'approche et quai	✓	✓	✓	✓	-	-	Rapport reçu
12	Remplacement Barge Sangarédi	-	-	-	-	-	-	Justification du CAPEX
13	Remplacement du baliseur L5	✓	✓	✓	-	-	-	Expertise extérieure attendue
14	Remplacement système de communication Satellite du Port et téléconférence.	-	-	-	-	-	-	Justification CAPEX en cours
15	Divers projets (achat de 3 radars pour vedettes)	✓	✓	✓	✓	-	-	03 Radars reçus, approbation prestataire en cours.
16	Dragage maintenance Port	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Réalisé
17	Bétonnage terre-plein du Port (routes et aires)	✓	✓	✓	-	-	-	BLITZ en attente de validation
18	Achat d'un système de télé contrôle.	-	-	-	-	-	-	Justification CAPEX complétée.
19	Achat bateau de Dragage	-	-	-	-	-	-	En avant-projet

20	Remplacement Grue Derrick	✓	✓	✓	-	-	-	Cahier des charges en validation
21	Réhabilitation quai Italien	-	-	-	-	-	-	Projet 2018
22	Remplacement ALY CAMARA	✓	✓	✓				Expertise extérieure attendue
23	Remplacement vedette DAOUDA CAMARA et équipements D'hydrographie	-	✓	✓	-	-	-	Expertise extérieure attendue
24	Dragage « PETIT PORT – QF/KCT »	✓	✓	✓	✓	✓		Réalisé
25	Construction cale de halage	-	-	-	-	-	-	Cahier des charges d'étude et de réalisation en cours

2 HOPITAL DE KAMSAR

Au cours de l'année 2017, l'hôpital a eu des reformes de très grande envergure dans tous les domaines d'activités sous l'impulsion de la Direction Générale ANAIM et de l'ensemble des travailleuses et travailleurs de cette structure sanitaire.

En effet, avec l'arrivée de plusieurs sociétés minières dans cette zone industrielle et surtout l'augmentation fulgurante du nombre d'habitants, des reformes qualitatives et quantitatives étaient nécessaires pour donner des soins de qualité par un personnel dévoué à une population de plus en plus exigeante.

Les faits saillants qui ont marqué l'année 2017 se présentent comme suit :

A) Infrastructure

Avec l'installation des équipements informatiques et la prochaine mise en place d'un logiciel de gestion hospitalière, la création d'un département informatique est très pertinente.

L'Agrandissement des pavillons de médecine et chirurgie est en cours.

Les travaux d'aménagements du département des urgences sont attendus au cours de l'exercice 2018 selon 3 axes :

- urgences médicales,
- urgences pédiatriques
- urgences chirurgicales.

Le déménagement de la salle de pansement vers l'ancien tri Ebola permettra de libérer la salle de déchoquage des urgences.

Le réaménagement des services de comptabilité et d'informatique est en cours.

L'aménagement de l'ancien magasin de la pharmacie de l'hôpital a permis la création de plusieurs salles de consultation spécialisées.

L'ophtalmologie a désormais un cabinet équipé pour faire la plupart des examens ophtalmologiques (fond d'œil, champs visuel, écho A) et les interventions au bloc grâce à l'acquisition du microscope opératoire.

➤ **Rénovation et équipement de l'hôpital ANAIM- Kamsar**

Achats d'équipements, rénovation et extension de l'hôpital.

Equipements et rénovations

La Direction Générale de l'ANAIM a dotée l'hôpital de nouveaux équipements, notamment, un scanner, un incinérateur, l'autoclave, l'appareil de blanchiment dentaire, le microscope opératoire pour l'ophtalmologie, des automates hématologie machine à laver et à sécher de grande capacité, marmite électrique cuisinière professionnelle etc.

Le fait le plus marquant en équipements au courant 2017 fut le remplacement complet des lits d'hospitalisation, mobiliers de bureaux et équipements informatiques ce qui a entraîné un changement complet de la physionomie des salles d'hospitalisation, des bureaux de travail pour le personnel.

L'ouverture des toilettes individuelles dans les salles d'hospitalisation de la médecine et de la chirurgie a permis de rendre le séjour plus agréable pour les malades au sein de notre structure sanitaire.

Pour joindre l'utile à l'agréable, nous avons procéder à la peinture de tous les services de l'hôpital, remplacer les portes principales des différents pavillons et renforcer la climatisation a tous les niveaux.

➤ **Lancement des travaux de l'hôpital communautaire Kamsar**

L'ANAIM et la CBG ont lancés les travaux de construction de l'hôpital communautaire à Kamsar.

Objectif : désengorger l'hôpital minier de Kamsar.

3 MISSION DE CONTROLE DES INFRASTRUCTURES DE LA SBK : CITE- CHEMIN DE FER ET PORT.

Les activités réalisées au cours de l'année 2017 dans le département des infrastructures de la SBK se composent comme suit :

a- **Mission de Dian-Dian** : Transfert d'une immobilisation (wagon doseur N°902) de l'ANAIM à la COBAD.

b- **Mission de Fria** : Expertise des activités sur l'état d'avancement des travaux de l'usine et du tracé de la voie ferrée en vue du dégagement de l'emprise.

c- **Mission de CBK** : Expertise et récupération des domaines de l'ANAIM et dégagement de l'emprise de la voie ferrée ;

e- **Mission de Débélen** : Visite de l'aire de stockage de la mine de Débélen et du Port minier dans le cadre de la réconciliation des stocks de minerais de bauxite (Bauxite concassé) ;

f- **Constat de l'accident de train minéralier de CBK** sur à Mambia le 20 Avril 2017, le déraillement a provoqué d'important dégâts matériels bilan 125m de rail détruits, 15 wagon chargés de bauxites renversés et hors usages et 3 locomotives endommagées.

h- **Visite de terrain sur la voie ferrée de CBK** de PK10 à PK17 dans le cadre de la gestion durable de nos Infrastructures sur le plan sanitaire, sécuritaire et environnemental au 23 Juin 2017.

i- **Visite de la concession CBK** dans le cadre du recensement des infrastructures et équipements non exploités au 06 Mars 2017 ;

j- **Examen de la Convention du 3 Novembre 2000** signée entre la République de Guinée et Rousski Alumini, pour obtenir la conclusion de l'avenant N°1 à cette Convention qui a pour objet.

CINQUIEME PARTIE : PROJETS MAJEURS ET PERSPECTIVES **2018**

- **AU NIVEAU DE LA COORDINATION DE KAMSAR**

1- **LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DIALYSE A KAMSAR ET L'INSTALLATION D'UN SCANNER AINSI QUE LE RECRUTEMENT DE SPECIALISTES.**

Objectif : réduire drastiquement les coûts d'évacuation sanitaire à l'étranger.

2- **LA PARTICIPATION A LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE STOCKAGE ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS PETROLIERS ET GAZIERS TAIGBE (Kamsar) DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE.**

Objectif : Diversifier les sources de revenus de l'ANAIM.

3- **INVENTAIRE DES ACTIFS DE L'ANAIM.**

Objectif : évaluation économique et la mise en place d'une banque de données, ainsi que la clarification des actifs cédés ou concédés de la SBK et FRIGUIA.

4- **CONSTRUCTION DE LA C.M.I.S A KAMSAR ET DE LA GENDARMERIE DE KOLABOUI**

Objectif : Contribuer à la sécurisation de la ville industrielle, les installations minières des sociétés, les populations et leurs biens.

5- **CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET FONCTIONNELS**

Objectif : pallier à la spéculation immobilière en facilitant l'installation des acteurs miniers y compris les travailleurs de l'ANAIM.

6- **PLAN DE FORMATION**

Pour l'année 2018, l'ANAIM envisage la formation de son personnel dans toutes les catégories professionnelles allant des ingénieurs aux techniciens assimilés, les administrateurs, médecins et informaticiens, y compris la formation en langue anglaise, afin de renforcer les capacités opérationnelles du personnel (voir le plan de formation 2018).

7- CONSTRUCTION D'UN SLIPWAY

Objectif : créer les conditions nécessaires et suffisantes au port de Kamsar pour la prise en charge du carénage de la flottille de l'ANAIM et de tous les autres opérateurs miniers de la zone y compris, le port autonome de Conakry.

- **AU NIVEAU DE LA COORDINATION DE LA SBK**

Elles sont nombreuses et se classent sous différents volets.

1-Volet formation : l'amélioration des conditions de travail est au cœur des préoccupations du département dont la formation, est l'une des principales. Ayant en son sein des services techniques tels que chemins de fer, cité et mines, il est impérieux de former les cadres à cet effet pour une meilleure gestion des infrastructures.

En termes d'opportunités, le département sollicite un appui de la Direction générale à travers son plan de formation. A cela s'ajoutent, la sollicitation des cabinets d'étude ainsi que certains partenaires (RUSAL et CBG) à travers leur centre de perfectionnement (CDF)

D'ailleurs, la société RUSAL a désiré l'envoi en formation des cadres de l'ANAIM en prélude de la construction du laboratoire d'analyse des ressources minières de Boké.

Les thèmes spécifiques aux différents services sont élaborés par des termes de références soumis à la hiérarchie pour validation.

2-Volet structure :

La signature des statuts de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières ramène les infrastructures de l'usine d'alumine de Fria, dans son portefeuille .Ces dernières doivent être suivies par une antenne. L'étude structurelle et fonctionnelle est en cours pour la matérialisation et la mise en place du service ANAIM /FRIA

3- Volet investissements :

A- Les activités connexes sont des unités industrielles mixtes évoluant dans la production d'oxygène Soprox (usine d'oxygène aux paramètres industriel et médical sis dans la cité Simbaya),

Et la carrière de granite de SOFAMAC (société de concassage et de fabrication de matériaux de construction sis à Manéah).

L'opportunité de leur existence est à saisir car elles sont des sources de recettes lorsqu'on y investit par l'achat d'équipements (concasseur, camions, excavateur, bulldozer et le tréteau à diamant et outillages).

B-Exploitation de deux carrières de dolérite

L'une a été découverte dans la préfecture de Coyah (Kouria). Les démarches administratives sont en cours pour l'obtention du permis d'exploitation ainsi que sa viabilisation.

L'autre située dans la préfecture de Boké (Kouroukötö), est un investissement lucratif à cause de la qualité et de l'importance du gisement. Un contrat de partenariat avec la société française Agri-GM ou d'autres, déterminera le modèle de gestion d'où son exploitation.

Les opportunités à saisir sont nombreuses grâce à la présence de plusieurs acteurs miniers dans la Zone économique Spéciale de Boké, dont la plupart sont des partenaires de l'ANAIM.

C-Site de Simbaya :

Un nombre important d'infrastructures (garage central, cuves de stockage d'hydrocarbures, cantine, immeuble d'habitation abandonné) font l'objet de réactualisation du périmètre de concession (en cours). Une fois rétrocédées, elles peuvent être aménagées pour des usages commerciaux et sociaux (logements des travailleurs, centre de formation professionnelle).

Objectif : accroissement des revenus et des actifs de l'ANAIM

D-Rénovation et aménagement des bureaux :

Il s'agit de la peinture des locaux administratifs, de l'aménagement de l'enceinte et d'un parking auto

4- Volet institutionnel :

Il s'agit de la consécration du Principe de mutualisation des infrastructures par la signature le 19 août 2017 de l'avenant n°1 de la convention du 3 novembre 2000 entre la Guinée et la société United Company RUSAL - Trading House (anciennement appelé Rouski Alumini). Ainsi, l'ouverture du port sec de Débelén permettra de réduire considérablement la circulation des camions de transport de marchandises et conteneurs dans la ville de Conakry.

5-Volet contrôle des infrastructures:

Il s'agit de renforcer tous les services pour le meilleur suivi des activités. Le constat révèle que les infrastructures concédées à RUSAL sont pour la plupart en mauvais état par manque d'entretien. La voie ferrée, le port minier ne restent pas en marge.

Selon certaines informations, la société RUSAL prévoit l'achat d'équipements dont 572 rails, traverses en béton, 15 locomotives, 56 wagons.

Il est donc primordial de mettre en place un comité bipartite (ANAIM et RUSAL) pour déterminer la qualité et la nature de ces dits équipements (investissements ou biens de retours).

Sixième partie : Difficultés

Au cours de l'année 2017, comme dans toute œuvre humaine, l'hôpital ANAIM de Kamsar au cours de l'année écoulée a eu à faire face à des difficultés dont la résolution permettra une fois de plus de rehausser sensiblement la qualité des services offerts au sein de sa structure. Ces difficultés sont entre autre :

- Difficultés de recouvrement des prestations aux populations environnantes avec un manque à gagner de près de **GNF 1 978 750 000** ;
- L'application de la gratuité totale des accouchements et césariennes prôner par Mr le Chef de l'Etat le Professeur Alpha CONDE entièrement prise en charge par la Direction Générale ANAIM pour un montant total en 2017 de **GNF 5 875 000 000** dont **GNF 2 625 000 000** pour la césarienne et **GNF 3 250 000 000** en terme d'accouchement normale ;
- La prise en charge des conséquences des remous sociaux fréquents en 2017 dans la Région de Boké pour un montant de **GNF 1 875 723 000**

Conclusions

Honorables Administrateurs, vous avez suivi la présentation des activités de notre entité qui se caractérisent essentiellement par cet effort d'augmentation des actifs de la société par la diversification des sources de revenus pour ne pas se contenter des revenus classiques que sont les loyers des infrastructures concédées par les accords que sont l'accord de concession des infrastructures de kamsar et la convention de Novembre 2000 pour les infrastructures de la SBK

Nous avons aujourd'hui des initiatives d'aménagement d'espaces à Conakry et à l'intérieur, pour les mettre à la disposition des acteurs miniers comme l'indique notre vocation ; et sommes désormais dans la stratégie d'aménagement des berges maritimes pour coller avec notre mission de développement des infrastructures minières.

De même nous travaillons à développer les accords multi-users des infrastructures minière qui sont de réalisées dans les différents corridors Nord-Ouest et du centre ; Tout cela pour renforcer les capacités et les ressources de l'ANAIM.

Nous sollicitons donc l'appui du Conseil afin que nous puissions mener à bout toutes ces initiatives qui sont dans l'intérêt de l'Etat Guinéen et du développement économique de notre pays, et qui sont conforme aux idéaux de notre Président, le Professeur Alpha CONDE, qui souhaite voir la productivité des entreprises nationales booster la croissance économique pour le bien être des Guinéennes.

Nous sommes ouverts à vos critiques et suggestions afin d'améliorer nos initiatives

Nous vous remercions

La Direction Générale